

Plan directeur de l'eau

Volume 4



Problèmes prioritaires, orientations et objectifs de la zone de gestion intégrée de l'eau par bassins versants du COBAMIL

2014



Photo de la page couverture:

Vue aérienne du lac des Deux Montagnes et de deux de ses exutoires : la rivière des Mille Îles (gauche) et la rivière des Prairies (droite), COBAMIL 2013

Citer de la manière suivante :

Conseil des bassins versants des Mille-Îles, 2014. Problèmes prioritaires, orientations et objectifs du PDE de la zone de gestion intégrée de l'eau par bassins versants du COBAMIL. Dans : *Plan directeur de l'eau*. 1ère édition, volume 4, vol. 1-5. Sainte-Thérèse, Québec.

Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL)

45, rue Saint-Joseph, bureau 200

Sainte-Thérèse (Québec) J7E 4X5

Téléphone : 450-818-8565

Fax : 450-818-8526

Site Internet : www.cobamil.ca

Équipe de réalisation

Rédaction

Julie Drolet, M.Sc. Géographie
Coordonnatrice aux relations avec la communauté (COBAMIL)

Louis Tremblay, M.Sc. Géographie
Chargé de projet au Plan directeur de l'eau (COBAMIL)

Organisation et animation des consultations publiques

Julie Drolet, M.Sc. Géographie
Coordonnatrice aux relations avec la communauté (COBAMIL)

Elsa Dufresne-Arbique, B.A.A., DGE
Directrice générale (COBAMIL)

Louis Tremblay, M.Sc. Géographie
Chargé de projet au Plan directeur de l'eau (COBAMIL)

Équipe de révision

Elsa Dufresne-Arbique, B.A.A., DGE
Directrice générale (COBAMIL)

Table des matières

Liste des figures	v
Liste des tableaux.....	v
Abréviations et acronymes	vi
Introduction	1
Chapitre 1 Problèmes prioritaires.....	3
1.1 Démarche de consultation et de concertation	4
1.2 Sélection finale des problèmes prioritaires	6
Chapitre 2 Orientations et objectifs.....	7
Annexe	9
Annexe 1 Portrait des acteurs liés aux problèmes prioritaires.....	10
Bibliographie	11

Liste des figures

Figure 1 : Étapes de consultation ayant permis la priorisation des problèmes de l'eau dans la zone de GIEBV des Mille-Îles.	4
--	---

Liste des tableaux

Tableau 1 : Principaux problèmes en lien avec l'eau identifiés dans la zone de GIEBV des Mille-Îles	3
Tableau 2 : Résultats de la priorisation des problèmes de l'eau de la zone de GIEBV des Mille-Îles réalisées par les citoyens et les intervenants du territoire	5
Tableau 3 : Problèmes prioritaires retenus pour le premier plan d'action de la zone de GIEBV des Mille-Îles	6
Tableau 4 : Problèmes prioritaires et orientations du plan d'action zone de GIEBV des Mille-Îles	8

Abréviations et acronymes

CA	Conseil d'administration
COBAMIL	Conseil des bassins versants des Mille-Îles
GIEBV	Gestion intégrée de l'eau par bassins versants
MDDELCC	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MDDEFP	Ministère du Développement durable, de l'Environnement de la Faune et des Parcs
OBV	Organisme de bassins versants
PDE	Plan directeur de l'eau

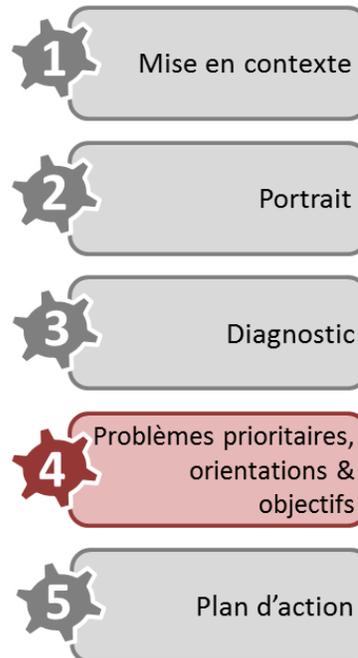
Introduction

Depuis l'adoption de la Politique nationale de l'eau à l'automne 2002, le Québec s'est doté d'une nouvelle approche de gouvernance de l'eau : la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV). Sa mise en œuvre est assurée par quarante organismes de bassins versants (OBV) légalement constitués. Les OBV ont la mission d'élaborer un plan directeur de l'eau (PDE) en concertation avec les citoyens et les acteurs de l'eau sur leur territoire d'intervention respectif (voir volume 1 du PDE pour plus de détails sur la GIEBV, les OBV et le COBAMIL).

Le présent volume est une composante du premier PDE de la zone de GIEBV des Mille-Îles. Élaboré par le Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL), le PDE a été déposé au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) en mars 2014 en vue de son approbation officielle par le Gouvernement du Québec.

Ce PDE est constitué de cinq volumes distincts. Le premier consiste en une mise en contexte permettant au lecteur de se familiariser avec la GIEBV, le PDE ainsi que le COBAMIL. Nous encourageons tous les lecteurs à en prendre connaissance afin de comprendre le contexte dans lequel s'inscrit ce PDE. Le second volume dresse un portrait du territoire du COBAMIL, des usages de l'eau et de l'état de la ressource. Il jette les bases du diagnostic, soit le troisième volume du PDE. Cette partie répertorie et décrit les principaux problèmes associés aux ressources en eau sur le territoire et en identifie les causes et les conséquences. Le volume quatre détermine les problèmes prioritaires abordés dans le plan d'action et fait état de la démarche ayant mené à cette priorisation. Ce volume énonce également les orientations et les objectifs permettant de structurer le plan d'action et d'en guider la mise en œuvre. Enfin, le dernier volume (5) présente le plan d'action destiné aux acteurs de l'eau du territoire afin de solutionner les problèmes jugés prioritaires.

Volumes du Plan directeur de l'eau



Contenu du volume 4

Ce volume du PDE fait un pont entre le portrait (volume 2), le diagnostic (volume 3) et le plan d'action 2015-20 (volume 5). Il décrit, au chapitre 1, les différentes étapes de consultation et de concertation ayant permis de prioriser les douze grands problèmes du territoire en lien avec l'eau. Au terme de ce processus, quatre grands problèmes ont été retenus afin d'articuler un plan d'action pour les acteurs du territoire. Le second chapitre plonge plus avant dans le plan d'action et présente, pour chacun des quatre problèmes prioritaires, les orientations et les objectifs qui structureront le plan d'action du PDE.

Chapitre 1 Problèmes prioritaires

Grâce aux recherches et aux consultations publiques menées dans le cadre de l'analyse de bassins versants (portrait et diagnostic) du Plan directeur de l'eau (PDE) du COBAMIL, 12 principaux problèmes affectant les ressources en eau ont été identifiés sur le territoire (voir tableau 1). Ces derniers se caractérisent tous par une grande complexité. En effet, plusieurs facteurs expliquent leur existence et chacun implique une pluralité d'intervenants¹. Par ailleurs, les conséquences qui en découlent ainsi que les usagers touchés sont nombreux. Par conséquent, la résolution de l'ensemble de ces 12 problèmes solliciterait d'importantes ressources financières, humaines et techniques ainsi que des efforts de concertation considérables. Dans cette optique, le COBAMIL a choisi de faire preuve de réalisme en n'abordant, dans le plan d'action 2015-2020, qu'un nombre restreint de problèmes. Seuls ceux jugés prioritaires par les citoyens, intervenants du milieu et experts seront conséquemment abordés. Cela ne signifie pas pour autant que les problèmes mis de côté seront oubliés. Le PDE relevant d'un processus itératif, les problèmes non traités pourront être réintégrés au plan d'action dans la mesure où un événement ou une situation particulière le justifierait.

TABLEAU 1 : PRINCIPAUX PROBLÈMES EN LIEN AVEC L'EAU IDENTIFIÉS DANS LA ZONE DE GIEBV DES MILLE-ÎLES

Problèmes
Érosion
Inondation
Sédimentation et envasement
Contamination microbiologique
Enrichissement des plans d'eau en nutriments : eutrophisation, cyanobactérie et flore aquatique surabondante
Augmentation des matières en suspension
Contamination de l'eau par les pesticides
Problème d'approvisionnement en eau
Problème de surconsommation d'eau potable
Dégradation et perte d'écosystèmes riverains et humides
Dégradation des écosystèmes aquatiques
Problèmes liés aux conflits d'usages de l'eau

Source : COBAMIL 2012

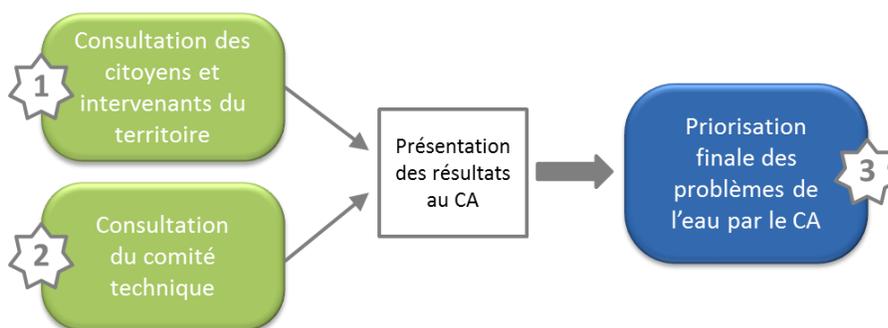
¹ Pour plus d'information concernant les causes et les conséquences de ces problèmes, consultez le diagnostic, 2^e volume du Plan directeur de l'eau du COBAMIL.

Ce chapitre vise ainsi à exposer la démarche ayant permis au COBAMIL de sélectionner les problèmes prioritaires sur lesquels se penchera le plan d'action 2015-2020 de la zone de GIEBV des Mille-Îles.

1.1 Démarche de consultation et de concertation

Dans la zone de GIEBV des Mille-Îles, le conseil d'administration (CA)² du COBAMIL, qui voit à la gestion globale de l'organisme, joue aussi le rôle de table de concertation régionale de l'eau. Dans ce contexte, il revenait naturellement au CA de procéder à la sélection des problèmes devant être abordés en priorité dans le plan d'action 2015-2020 du COBAMIL. Toutefois, afin de prendre une décision qui reflète le plus fidèlement possible les préoccupations et intérêts du milieu et qui soit cohérente d'un point de vue scientifique, le CA a tenu à ce que le COBAMIL élargisse sa démarche de concertation. Des consultations ont donc été menées auprès des citoyens et intervenants du territoire ainsi qu'auprès d'un comité technique. Ensuite, en tenant compte du résultat de ces rencontres, le CA a procédé à la sélection finale des problèmes traités dans le plan d'action de la zone de GIEBV des Mille-Îles. La figure 1 résume les étapes qui ont permis de prioriser les problèmes de l'eau.

FIGURE 1 : ÉTAPES DE CONSULTATION AYANT PERMIS LA PRIORISATION DES PROBLÈMES DE L'EAU DANS LA ZONE DE GIEBV DES MILLE-ÎLES.



² Le conseil d'administration est composé de 24 membres provenant de trois secteurs : municipal, économique et communautaire et associatif (voir volume 1 du PDE).

Étapes 1 et 2 : Consultation des citoyens et intervenants du territoire ainsi que du comité technique

Dans un premier temps, le COBAMIL a mené des consultations auprès des citoyens et intervenants de la zone de GIEBV des Mille-Îles. Au total, 21 participants, tant des citoyens que des représentants des secteurs municipal, agricole, économique et associatif, se sont présentés aux deux rencontres qui se sont déroulées à Deux-Montagnes, le 4 juin 2012, et à Lorraine, le 11 juin 2012. Dans un deuxième temps, le COBAMIL a sollicité la participation de son comité technique. Ce dernier est composé d'une vingtaine de spécialistes détenant une expertise pertinente pour la gestion intégrée de l'eau (voir volume 1 du PDE pour en savoir plus sur le comité technique). Le 10 septembre 2012, 18 membres de ce comité se sont réunis afin de donner leur avis sur les problèmes devant être traités en priorités dans le plan d'action de la zone de GIEBV des Mille-Îles.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS DE LA PRIORISATION DES PROBLÈMES DE L'EAU DE LA ZONE DE GIEBV DES MILLE-ÎLES RÉALISÉES PAR LES CITOYENS ET LES INTERVENANTS DU TERRITOIRE

Problèmes	Citoyens et intervenants			Comité technique	
	Lorraine		Deux-Montagnes	Gr. 1	GR. 2
	Gr. 1	Gr. 2			
Contamination microbiologique					
Dégradation/perte d'écosystèmes humides et riverains					
Dégradation des écosystèmes aquatiques					
Surconsommation en eau potable					
Augmentation des matières en suspension					
Sédimentation et envasement					
Érosion					
Approvisionnement en eau					
Inondation					
Algues, cyanobactéries et eutrophisation					
Présence de pesticides dans l'eau					
Accessibilité aux plans d'eau				N/A	N/A

Très préoccupant
 Préoccupant
 Peu préoccupant

Les activités planifiées pour encadrer les échanges variaient légèrement selon les participants (citoyens et intervenants du territoire ou comité technique). Toutefois, dans tous les cas, les 12 principaux problèmes de l'eau identifiés dans le diagnostic (volume 3 du PDE) ont d'abord été présentés aux participants. Ensuite, des sous-groupes de sept à neuf personnes étaient formés pour débattre de l'importance relative des problèmes et de leurs conséquences. À la fin des rencontres, chacun des sous-groupes devait, par voie de consensus, classer les 12 problèmes selon les trois

catégories suivantes : très préoccupants (rouge), préoccupants (jaune) ou peu préoccupants (vert). Le tableau 2 montre les résultats obtenus pour les cinq sous-groupes qui se sont prêtés à l'exercice.

Étapes 3 : Prise de décision finale par le conseil d'administration du COBAMIL

En se basant sur les consultations menées auprès des citoyens et intervenants du milieu ainsi qu'auprès du comité technique, le CA a pu procéder, le 20 septembre 2012, à la priorisation finale des problèmes de l'eau. Un consensus a pu facilement être établi entre les administrateurs puisque les résultats des consultations publiques, menées auprès des citoyens, intervenants du territoire et experts, affichaient de grandes similitudes. La section 1.2 présente les problèmes prioritaires retenus ainsi que les principaux arguments évoqués pour justifier ce choix.

1.2 Sélection finale des problèmes prioritaires

TABLEAU 3 : PROBLÈMES PRIORITAIRES RETENUS POUR LE PREMIER PLAN D'ACTION DE LA ZONE DE GIEBV DES MILLE-ÎLES

<p>A Contamination microbiologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Constitue un enjeu de santé publique (en cas d'ingestion ou de contact avec une eau contaminée) • Entraîne des restrictions d'usage (baignades, activités nautiques, approvisionnement) • Diminue la qualité de l'eau brute destinée à l'approvisionnement en eau potable
<p>B Dégradation ou perte des milieux humides et riverains</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Offrent de nombreux services écologiques (protection contre l'érosion, filtration de l'eau, recharge de la nappe phréatique, régulation du débit des cours d'eau, maintien de la biodiversité) • Ont un impact positif sur d'autres problèmes liés à l'eau sur le territoire (érosion, contamination de l'eau par les matières en suspension et les pesticides, dégradation des écosystèmes aquatiques)
<p>C Érosion</p>	<ul style="list-style-type: none"> • À l'origine de plusieurs problèmes liés aux ressources en eau (envasement et sédimentation, diminution de la qualité de l'eau, dégradation des écosystèmes aquatiques et riverains)
<p>D Approvisionnement en eau</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'accès à une eau de bonne qualité et en quantité suffisante est un enjeu qui touche directement la santé publique et la qualité de vie des citoyens tout en étant essentiel pour le développement économique

Le COBAMIL a tâché de dresser le portrait des acteurs concernés par les causes, les conséquences ou les pistes de solutions de ces quatre problèmes afin d'identifier les intervenants devant être impliqué dans l'élaboration du plan d'action (voir annexe 1).

Chapitre 2 Orientations et objectifs

Le chapitre précédent décrivait le processus de priorisation des problèmes de l'eau pour la zone de GIEBV des Mille-Îles, articulant le plan d'action du PDE autour de quatre problèmes prioritaires. Le chapitre 2 présentera quant à lui les orientations qui structureront les actions afin de résoudre ces grands problèmes. Il proposera également des objectifs afin de donner une direction au plan d'action et permettre éventuellement son évaluation.

Les orientations renvoient aux « pistes d'action qui seront privilégiées pour résoudre les problèmes relatifs aux enjeux³. [...] Une orientation donne des indications sur les types de solutions qui pourraient être utilisées. » (Gangbazo 2011). Quant aux objectifs, ils doivent renvoyer directement aux causes des problèmes prioritaires identifiées dans le diagnostic tout en demeurant acceptables et réalistes pour les intervenants qui mettront en œuvre le plan d'action (ROBVQ 2013). Puisque c'est précisément sur les objectifs que se basera le suivi de la mise en œuvre du plan d'action, ceux-ci devront être accompagnés d'indicateurs mesurables. Il existe différents types d'objectifs qui varient selon les résultats attendus :

- Environnementaux
- De récupération, de maintien ou de conciliation d'usage
- De changement de comportement
- D'acquisition de connaissance

Tant les orientations que les objectifs ont été déterminés par le COBAMIL à la lumière des informations recueillies au cours des différentes activités de consultation et de concertation menées avec les citoyens, les intervenants du milieu et le comité technique dans le cadre de l'élaboration du portrait, du diagnostic et de la priorisation des problèmes prioritaires. La table de concertation du COBAMIL (c'est-à-dire le conseil d'administration) les a ensuite validés.

³ Dans le cas du COBAMIL, les enjeux correspondent aux problèmes prioritaires

TABLEAU 4 : PROBLÈMES PRIORITAIRES ET ORIENTATIONS DU PLAN D'ACTION ZONE DE GIEBV DES MILLE-ÎLES

Problème prioritaire A : Contamination microbiologique
Orientation A.1 Réduire la contamination microbiologique dans le réseau hydrographique
Objectif A.1.1 Réduire la contamination microbiologique en provenance des ouvrages municipaux d'assainissement
Objectif A.1.2 Assurer la conformité des installations septiques autonomes à la réglementation en vigueur
Objectif A.1.3 Promouvoir une meilleure gestion des déjections animales en milieu agricole
Problème prioritaire B : Perte et dégradation des milieux humides et riverains
Orientation B.1 Préserver et restaurer les milieux humides
Objectif B.1.1 Planifier la conservation et la restauration des milieux humides
Objectif B.1.2 Augmenter la superficie de milieux humides protégés
Objectif B.1.3 Restaurer les milieux humides
Orientation B.2 Préserver et restaurer les milieux riverains
Objectif B.2.1 Restaurer une bande de protection riveraine
Problème prioritaire C : Érosion
Orientation C.1 Réduire l'érosion
Objectif C.1.1 Réduire l'érosion en milieu fluvial
Objectif C.1.2 Promouvoir des pratiques permettant de réduire l'érosion des sols sur les chantiers de construction
Objectif C.1.3 Promouvoir des pratiques agroenvironnementales et hydro-agricoles permettant de limiter l'érosion
Objectif C.1.4 Promouvoir la gestion durable des eaux pluviales
Objectif C.1.5 Adopter des pratiques de gestion durable des eaux pluviales
Objectif C.1.6 Adopter des règlements permettant une gestion durable des eaux pluviales
Problème prioritaire D : Approvisionnement en eau
Orientation D.1 Sécuriser l'approvisionnement en eau
Objectif D.1.1 Assurer un suivi de la qualité de l'eau
Objectif D.1.2 Diagnostiquer les problèmes actuels et futurs d'approvisionnement en eau
Objectif D.1.3 Planifier la protection des sources d'alimentation en eau souterraine
Objectif D.1.4 Planifier la protection des sources d'alimentation en eau potable de surface
Orientation D.2 Favoriser une utilisation responsable de l'eau
Objectif D.2.1 Réduire la consommation moyenne d'eau potable par habitant

Annexe

Bibliographie

GANGBAZO, Georges, 2011. Guide pour l'élaboration d'un plan directeur de l'eau : un manuel pour assister les organismes de bassin versant du Québec dans la planification de la gestion intégrée des ressources en eau. 2011. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec.

ROBVQ, 2013. Boîte à outils pour la réalisation d'un plan directeur de l'eau. [en ligne]. 2013. [Consulté le 7 janvier 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.robvq.qc.ca/guides/pde>